

Sauver le clocher de l'église

La commune de Monteaux et la Fondation du patrimoine lancent un appel aux dons pour la restauration des cloches de l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Monteaux.

Cet édifice emblématique au cœur de la vallée de la Cisse a été construit en 1858. Cette église est connue pour son clocher penché, une particularité historique liée à des choix de construction d'origine. Déjà frappé par la foudre en 1986, son clocher a été totalement détruit par un nouvel impact le 30 juillet 2024. La commune a décidé de reconstruire cette flèche et de mener, en parallèle, des travaux indispensables en lien avec la vétusté et la sécurité des ouvrages existants : restauration des quatre cloches fissurées, électrification de la volée, installation d'un paratonnerre et d'une échelle de meunier pour un accès sécurisé au beffroi.

Des travaux de spécialistes. Cette restauration mobilise des artisans spécialisés dans la réparation de cloches et la sécurisation des édifices patrimoniaux. Au-delà de la reconstruction après sinistre, cette initiative vise aussi à valoriser le site par la remise en fonctionnement des cloches et leur électrification, permettant



L'église de Monteaux et son clocher sinistré à l'été 2024. (Photo NR)

ainsi de préserver la tradition campanaire tout en modernisant son usage.

Début des opérations en juin. Ce chantier sera concomitant à celui des autres prestations prévues pour le clocher ce qui en limitera les coûts. Les travaux d'électricité ont débuté le 2 juin et ceux de la charpente débutent fin juin avec mise en place des échafaudages. Les cloches devraient être démontées et transférées vers la société en charge de la rénovation à la mi-juillet. Les travaux pourraient se terminer fin 2025

Un support financier indis-

pensable. Le montant total des opérations pour la restauration des cloches et des installations associées s'élève à 85.000 € environ. Les subventions de l'État et du Département doivent permettre de financer une partie des travaux. La collecte de dons avec la Fondation du patrimoine viendra contribuer au financement du reste à charge pour la commune.

Les dons peuvent être faits sur le site internet de la Fondation du patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-pierre-saint-paul/102805 ou par chèque et bon de souscription à demander à la maire de Monteaux. À ce jour, plus de 5.000 € ont été collectés pour un objectif de collecte établi à 30.000 €.

Grâce à cette mobilisation, l'église Saint-Pierre Saint-Paul pourra continuer à rythmer la vie locale et à enrichir le patrimoine culturel de la commune. Il s'agit de préserver ce témoin de l'histoire locale et assurer sa transmission aux générations futures.

Renseignements : mairie de Monteaux ou Fondation du patrimoine, par téléphone au 06.76.87.41.15 ou e-mail à olivier.devallois@fondation-patrimoine.org